

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
17 juin 2011**

Date de convocation

Le 9 juin 2011

Date d'affichage

Le 18 juin 2011

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 14

Présents : 8

Votants : 11

L'an deux mil onze, le dix-sept juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Velaine en Haye légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean – Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie – José, POIRIER Marie – Christine, MM PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, HOUIN Thomas.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M.ARMAND Thierry, Mmes GIUDICI Karine (procuration à Mme BOUGUERDJ Marie-José), CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), MM LECLERC Luc, MONTEIL Marc (procuration à M MORENVILLIER Philippe)

**Délibération
N° 17 - 2011**

**OBJET :
ELECTIONS SENATORIALES**

Monsieur le Maire rappelle que toutes les communes doivent procéder ce jour (date fixée par le Préfet) au vote des délégués et suppléants en vue de constituer le « collège électoral » des élections sénatoriales qui auront lieu le 25 septembre 2011.

Il convient donc d'élire au sein du Conseil Municipal 3 délégués titulaires et 3 suppléants qui auront obligation de voter pour l'élection du sénateur.

Monsieur Philippe MORENVILLIER préside le bureau des élections constitué de cinq membres : les deux plus âgés et des deux plus jeunes présents du Conseil Municipal, et le Maire soit : PIAT Francis, BOUGUERDJ Marie-José, HOUIN Thomas, GIRARD Marc.

Se déclarent candidats titulaires : BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, OUDOT Jean-Marc.

Se déclarent candidats suppléants : PIAT Francis, BOUNACEUR Roda, HOUIN Thomas.

Il est procédé à l'élection des membres, sans débat et à bulletins secrets.

Vote pour l'élection des titulaires :

Nombre de votants : 11

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Nombre de bulletins « nul » : 0

Dépouillement :

-BOUGUERDJ Marie-José : 11 voix

-POIRIER Marie-Christine : 11 voix

-OUDOT Jean-Marc : 11 voix

**Sont élus titulaires, au 1^{er} tour,
A la majorité absolue :**

-BOUGUERDJ Marie-José : 11 voix

-POIRIER Marie-Christine : 11 voix

-OUDOT Jean-Marc : 11 voix

Vote pour l'élection des suppléants :

Nombre de votants : 11

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Nombre de bulletins « nul » : 0

Dépouillement :

-PIAT Francis : 11 voix

-BOUNACEUR Roda : 11 voix

-HOUIN Thomas : 11 voix

**Sont élus suppléants, au 1^{er} tour,
A la majorité absolue :**

-PIAT Francis : 11 voix

-BOUNACEUR Roda : 11 voix

-HOUIN Thomas : 11 voix

Pour copie conforme

Le Député - Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
17 juin 2011**

Date de convocation

Le 9 juin 2011

Date d'affichage

Le 18 juin 2011

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 14

Présents : 8

Votants : 11

L'an deux mil onze, le dix-sept juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Velaine en Haye légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean – Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie – José, POIRIER Marie – Christine, MM PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, HOUIN Thomas.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M.ARMAND Thierry, Mmes GIUDICI Karine (procuration à Mme BOUGUERDJ Marie-José), CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), MM LECLERC Luc, MONTEIL Marc (procuration à M MORENVILLIER Philippe)

Délibération
N° 18 - 2011

**OBJET : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR
L'AGRANDISSEMENT ET LA RÉNOVATION DE
L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**

Vu le projet d'agrandissement et de rénovation de l'accueil périscolaire,

Vu la consultation effectuée,

Vu les différentes propositions transmises,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 17 juin 2010,

Vu la délibération du 11 avril 2011,

Vu l'évolution envisagée des effectifs scolaires,

Suite aux différentes réunions de travail effectuées, une extension de 50m² a été intégrée au projet initial,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-Accepte la proposition de projet « estimation PRO » pour un montant de travaux estimés à 363 716,04€ HT (435 004,38€),

-Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,